

Hôtel,

Déclaration mensuelle relative à la taxe de séjour

Hôtels, motels, pensions, auberges, établissements médicaux, appartements à service hôtelier (apparthôtels) et tous autres établissements similaires

Taxe de séjour : CHF 3.- par nuitée par personne

Désignation de l'établissement	Hôtel de la Plage
Nom et prénom du responsable de l'établissement	

Fiche de contrôle pour le mois de :	
-------------------------------------	--

	Nbre personnes	Nuitées
Hôtes non soumis à la taxe :		
Hôtes soumis à la taxe :		

Montant total en CHF :	x 3.- =
------------------------	---------

Date :

Signature :

Cette fiche est à transmettre à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 du mois suivant
Le service des finances de la ville de Gland vous fera parvenir la facture y relative.